

Les chiens sur la plage, pourquoi ça crispe ?

La mairie d'Erquy, consacre presque une page entière de son site internet aux comportements des propriétaires de chiens. Explications.

« La commune d'Erquy accorde un intérêt tout particulier à préserver la propreté de son environnement naturel mais aussi urbain », peut-on lire sur la page dédiée à la propreté sur le site Internet de la ville en bord de mer.

Il y est rappelé que « trois agents municipaux sont chargés, à l'année, du nettoyage du domaine public ». Pendant la période estivale, « des personnes sont recrutées pour renforcer cette équipe ». Le nettoyage des plages et du port se fait ponctuellement hors saison et quotidiennement en été.

Les chiens interdits du 15 mai au 15 septembre

La majeure partie de cette page s'adresse aux propriétaires de chiens. En particulier, leurs comportements face aux déjections animales.

La commune rappelle qu'en France plus d'un foyer sur deux possède un animal domestique. « Compagnons de chaque jour, ils sont importants pour leurs propriétaires et quoi de

plus normal ! Néanmoins, les déjections canines sur nos trottoirs et parterres ne cessent de polluer l'environnement et de provoquer des situations désagréables ! »

La municipalité a opté, depuis plusieurs années, pour des distributeurs de « sacs à déjections canines » sur les lieux de promenade « les plus fréquentés ». « Mais on constate que certaines personnes les volent pour autre chose », indique Henri Labbé, maire de la commune.

« Trop c'est trop ! »

Qui plus est, « les rues, trottoirs, pelouses... sont toujours souillés par les déjections de nos amis à quatre pattes ! », précise la municipalité. « Il faut que les gens soient respectueux », souligne l'édile. « Et puis, cela représente un coût », complète le maire qui n'a pas souhaité préciser le chiffre de ce surcoût pour la collectivité.

Ce n'est pas tout. En bord de mer, les déjections animales « sont sources de pollution ». « Des tests concernant la baignade sont réalisés

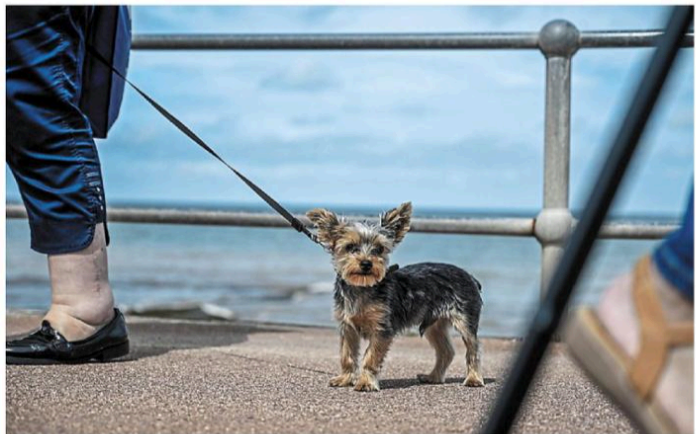
notamment en été », indique l'édile.

« Trop, c'est trop ! » Un véritable ras-le-bol pour le maire qui estime que « tout le monde peut y mettre du sien ». La cerise sur le gâteau ? « Des insultes lancées par les propriétaires de chiens en cas de remarques. »

Pour toutes ces raisons, l'ensemble des plages d'Erquy sont interdites aux chiens pendant la période estivale. « Je rappelle qu'il y a des agents qui sont obligés de nettoyer », précise le maire d'Erquy. Sur le boulevard de la Mer, face à la plage du Centre à Erquy, des panneaux pour les propriétaires de chiens vont même être ajoutés bientôt.

Bien sûr, le maire n'est pas fier d'en arriver là. « Mais on est obligé », regrette-t-il. « Nous comptons sur vous pour nous aider à maintenir notre espace de vie privilégié propre et agréable », conclut la municipalité sur son site internet.

Anne-Lyse RENAULT
et Sonia TREMBLAIS.



Du 15 mai au 15 septembre, les plages d'Erquy sont interdites aux chiens.

(PHOTO : ARCHIVES OUEST FRANCE / MARTIN ROQUE)